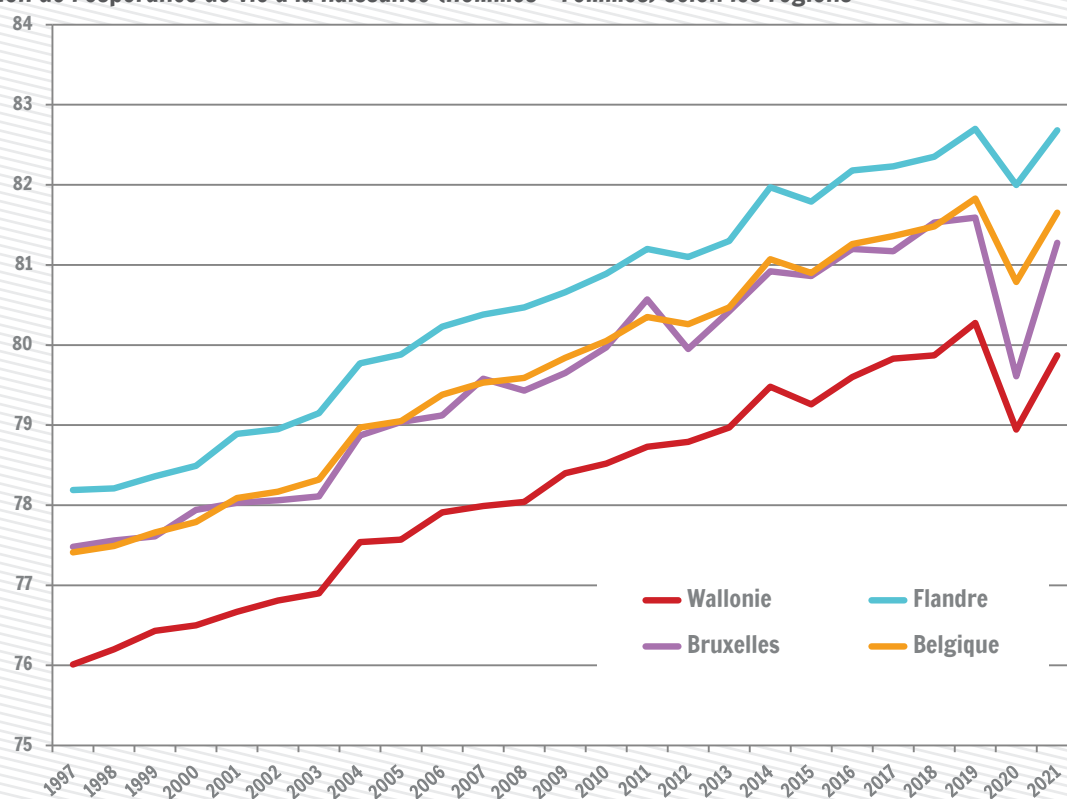


# Espérance de vie et mortalité

## 79,9 ans

En 2021, c'est l'espérance de vie à la naissance (hommes et femmes) en Wallonie

Evolution de l'espérance de vie à la naissance (Hommes - Femmes) selon les régions



Sources : Statbel (en âges révolus) ; Calculs : IWEPS

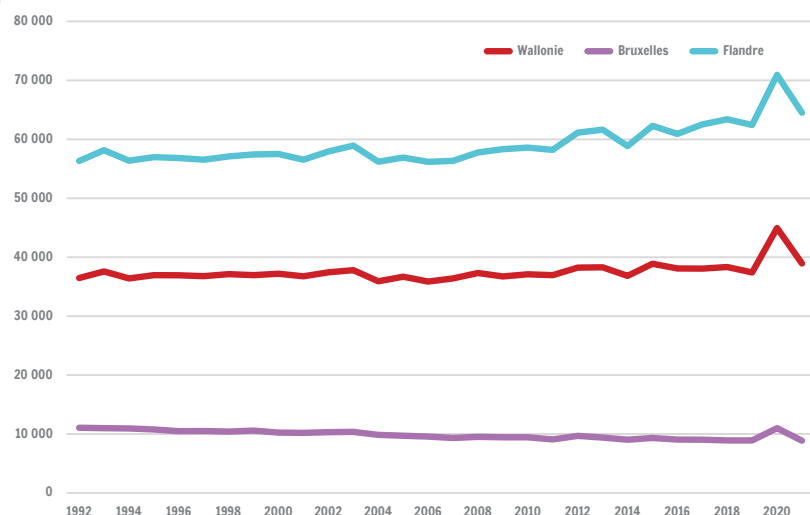
Depuis plus de 20 ans et jusqu'en 2019, l'espérance de vie était globalement en augmentation en Belgique et en Wallonie, malgré de légers reculs ponctuels comme en 2012 ou en 2015 dus à une grippe particulièrement virulente. Depuis 2016, l'espérance de vie était en hausse jusqu'à l'épidémie de Covid-19. En 2020, suite à la pandémie, l'espérance de vie à la naissance de la population totale (hommes + femmes) a reculé en Wallonie de -1,3 an alors que cette diminution n'est que de -1,0 an en Belgique (-0,7 an en Flandre et -2,0 ans à Bruxelles).

En Wallonie, en 2020, l'espérance de vie des femmes à la naissance n'était plus que de 81,6 ans et de 76,3 ans pour les hommes. En 2021, celle des femmes est remontée à 82,5 ans et celle des hommes à 77,2 ans, niveaux encore inférieurs de respectivement -0,3 année et -0,5 année à celui de 2019. La différence entre les espérances de vie à la naissance des hommes et des femmes tend à se réduire ces dernières années : 5,1 ans en 2019 contre 6,8 ans en 1997. En 2020 et 2021, l'écart a très légèrement augmenté. En période d'épidémie ou non, l'espérance de vie à la naissance en Wallonie reste en deçà de la moyenne belge. La différence entre la Belgique et la Wallonie, dans les tables de 2021, était de 1,8 an pour les femmes et de 2,1 ans pour les hommes. Cet écart entre la Wallonie et la Belgique, qui se stabilisait ces dernières années, s'est de nouveau creusé depuis l'épidémie de Covid-19.

Pour expliquer cette surmortalité wallonne hors période de pandémie, les spécialistes mettent en avant plusieurs causes, telles que les maladies cardio-vasculaires ou certains types de cancers liés à des habitudes alimentaires et au tabagisme (obésité, tabac, alcool) dont l'Enquête santé a confirmé les mauvaises pratiques plus fréquentes en Wallonie que dans le reste du pays (Enquête nationale de santé par interview 1997, 2001, 2004, 2008, 2013, 2018). Ces variables ont un lien avec les spécificités des contextes socio-économique et culturel mis en évidence depuis longtemps (Poulain et Vandermotten, 1984, p.141, Van Oyen et al., 2005, Deboosere et al., 2006, p. 154- 55).

# Espérance de vie et mortalité

Evolution du nombre de décès dans les régions (1992-2021)



Depuis 1992 jusqu'à l'épidémie de Covid-19, le nombre des décès en Wallonie atteignait chaque année un chiffre légèrement inférieur à 40 000 morts par an. Avant la pandémie, le vieillissement de la population y était compensé par l'augmentation de l'espérance de vie. En 2020, avec la crise sanitaire, près de 45 000 décès y ont été comptabilisés. Leur nombre est retombé à un peu moins de 39 000 en 2021. En Flandre, la mortalité déjà en augmentation ces dernières années a atteint un pic de près de 71 000 décès en 2020. À Bruxelles-Capitale, la mortalité, qui était en légère diminution depuis 30 ans par sa structure par âge plus jeune que les deux autres régions, a enregistré en 2020 une hausse de près de 11 000 décès.

Sources : Demobel-Statbel Registre national ;  
Calculs : IWEPs

## Définitions et sources

L'espérance de vie à la naissance est la durée moyenne de vie que les enfants nés durant l'année d'observation auraient s'ils adoptaient la mortalité observée pour chaque génération durant l'année retenue.

Le taux de mortalité d'une population se définit comme le rapport du nombre de décès sur une année rapporté à la population moyenne (somme de la population au 1<sup>er</sup> janvier et de la population au 31 décembre divisée par deux).

Statbel a constitué en 2019 une base de données démographiques débutant en 1992 tirée du Registre national : Demobel. Ces données intègrent des corrections et sont adaptées aux nouvelles définitions.

## Pertinence et limites

Les données démographiques sont tirées du Registre national (RN) par Statbel. Le RN est un outil légal qui existe en Belgique depuis 1983 qui centralise les registres de population instaurés dans chaque commune belge dès 1846. Il enregistre l'ensemble des résidents de la Belgique dans différents registres : principalement le registre de population et des étrangers (les Belges et les étrangers domiciliés - autorisés à s'établir ou séjourner plus de trois mois - en Belgique), le registre d'attente (candidats réfugiés politiques) et les registres diplomatiques et consulaires ainsi que celui des fonctionnaires européens et des membres des autres institutions internationales (OTAN) et leur famille. La population officielle de la Belgique qui sert de base aux calculs des indices démographiques, comptabilise l'ensemble des personnes du RN qui ont leur résidence principale en Belgique en excluant le registre d'attente.

Pour en savoir plus : WalStat - IWEPs : <http://walstat.iweps.be>

Statbel : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mortalite-esperance-de-vie-et-causes-de-deces>

Institut Scientifique de Santé Publique (ISP), EPISTAT Epidemiology of Infectious  
Diseases Statistics : <https://epistat.wiv-isp.be/momo/>

Deboosere P., Demarest S., Lorant V., Miermans P.J., Portet M.I. et Van Oyen H. (2006), Santé et soins informels, enquête socio-économique 2001, Monographies, DGS

Van Oyen H., Bossuyt N., Bellamammer L., Deboosere P., Demarest S., Lorant V. et Miermans P.J. (2005), « Composite health measures in Belgium based on the 2001 census », Arch. Pub. Health, 63, p.107-126.

Poulain M. et Vandermotten C. (1984), « 150 ans de dualité démographique en Belgique », Espace, Population et Sociétés, 1, p. 137-154.

Personne de contact : **Marc Debuison** ([m.debuison@iweps.be](mailto:m.debuison@iweps.be)) / prochaine mise à jour : **septembre 2023**